

Communiqué de presse

29 mars 2024

Plateforme France PAT : un nouveau service pour les 435 territoires porteurs de politiques alimentaires

Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, l'ADEME, Terres en villes et Chambres d'agriculture France vous annoncent la mise en ligne du nouveau portail « France PAT » sur <https://france-pat.fr/>



Pourquoi un tel portail ? Relocalisation, accès à une alimentation locale, saine, durable et de qualité, actions en faveur de la biodiversité, de l'eau et du climat : les politiques alimentaires locales sont au cœur de multiples enjeux.

Comment faire pour s'y retrouver en un coup d'œil ? Comment repérer les territoires les plus engagés dans l'agriculture bio ou dans les filières économiques territorialisées ? Le portail vient apporter des éléments de réponses à ces questions à travers l'observatoire des projets alimentaires territoriaux (PAT).

À qui s'adresse-t-il ? À tous les acteurs des politiques agricoles et alimentaires locales, qu'ils soient élus ou techniciens. À tous les partenaires, observateurs et chercheurs intéressés pour collecter des données sur les politiques alimentaires.

Quels sont les services qu'offre le portail ?

Une cartographie interactive des PAT de France métropolitaine et des outre-mer. Ce service permet de situer les PAT sous de nombreux jours : à l'échelle régionale et départementale, par rapport aux spécificités du territoire, selon les particularités du PAT. Différents filtres permettent de générer des cartes au cas par cas.

Une base de données comportant des indicateurs clés mais également de nombreuses informations relatives aux actions et thématiques du PAT. Cette base de données permet de comprendre où en sont les territoires et quels sont leurs enjeux. Chaque PAT dispose de sa propre fiche, régulièrement mise à jour par le ou les porteurs du projet.

Un annuaire des acteurs qui recense les parties prenantes des PAT, quel que soit leur profil : les chambres d'agriculture, les CIVAM, l'interprofession de la viande, SOLAAL ou encore le Secours catholique...

Une boîte à outils pour accompagner les PAT dans leurs démarches, mais aussi pour permettre à toute personne, élu, citoyen ou chercheur de s'acculturer à la dynamique des PAT.

Des actualités utiles aux acteurs telles que le recensement des appels à projets en cours, d'événements, etc.

Qui est responsable du portail ?

Le portail France PAT est un service mis à disposition par le réseau « France PAT », animé en 2024 par l'association [Terres en villes](#) et [Chambres d'agriculture France](#) et porté par la future gouvernance du réseau national, qui sera en place dès 2025. Ce réseau met en relation les 435 PAT de France pour leur permettre de progresser ensemble. Il est financé par le [Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#) et [l'ADEME](#).

Contacts presse Financeurs

Service de presse du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

ADEME Presse

Tel : 01 58 47 81 28 (ligne directe)

Email : ademepresse@havas.com

Contacts presse Opérateurs

Terres en villes Presse

Tél. : 06 70 32 50 92

Florent.lardic@terresenvilles.org

Chambres d'agriculture France

Tél. : 01 53 57 10 51

iris.roze@apca.chambagri.fr